

Difluorométhane (R32)
MULTIGAS130


Etiquette 2.1 : gaz inflammable.



F+ : Extrêmement inflammable

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : Difluorométhane (R32)
N° FDS : MULTIGAS130
Formule chimique : CH₂F₂
Identification de la société : MULTIGAS
 ROUTE DE L'INDUSTRIE
 CH - 1564 DOMDIDIER Switzerland
N° de téléphone en cas d'urgence : Tel: 026 676 94 94

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Difluorométhane (R32)	100 %	75-10-5	200-839-4	----	F+; R12

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Gaz liquéfié.
 Extrêmement inflammable.

4 PREMIERS SECOURS
Premiers secours

- **Inhalation** : Peut avoir des effets narcotiques à faible concentration. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination.
Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.
Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
- **Contact avec la peau et les yeux** : En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un pansement stérile. Obtenir une assistance médicale.
Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
- **Ingestion** : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Classe d'inflammabilité** : Extrêmement inflammable.
- Risques spécifiques** : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
- Produits de combustion dangereux** : En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes :

Difluorométhane (R32)
MULTIGAS130
5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

 Fluorure de carbonyle.
 Monoxyde de carbone.
 Fluorure d'hydrogène.

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.
- Méthodes spécifiques** : Si possible, arrêter le débit gazeux.
 S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.
 Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une réinflammation spontanée et explosive peut se produire. Eteindre les autres feux.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers** : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.
 Evacuer la zone.
 Assurer une ventilation d'air appropriée.
 Eliminer les sources d'inflammation.
- Précautions pour l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.
 Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Stockage** : Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants.
 Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
- Manipulation** : S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre.
 Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
 Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz.
 Interdire les remontées de produits dans le récipient.
 Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
 Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).
 Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Assurer une ventilation appropriée.
 Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
- Limites d'exposition professionnelle** : Difluorométhane (R32) : LTEL - UK [ppm] : 1000

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Gaz liquéfié.
- Couleur** : Gaz incolore.
- Odeur** : Ethéré(e).
 Difficilement détectable à l'odeur à faible concentration.
- Masse moléculaire** : 52

Difluorométhane (R32)
MULTIGAS130
9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Point de fusion [°C]	: -136
Point d'ébullition [°C]	: -51,7
Pression de vapeur, 20°C	: 13,8 bar
Densité relative, gaz (air=1)	: 1,8
Densité relative, liquide (eau=1)	: 1,1
Solubilité dans l'eau [mg/l]	: Pas de donnée fiable disponible.
Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air]	: 14 à 31
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 648
Autres données	: Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité	: Peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment avec les oxydants. La décomposition thermique donne des produits toxiques qui peuvent être corrosifs en présence d'humidité.
-------------------------	---

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques	: Peut entraîner un rythme cardiaque irrégulier et des symptômes nerveux.
-----------------------------	---

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Peut contribuer à l'effet de serre lorsqu'il est déversé en grande quantité. Non visé par le Protocole de Montréal.
Facteur de réduction de la couche d'ozone [R11=1]	: 0
Facteur de réchauffement global [CO2=1]	: 650

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: Eviter de rejeter à l'atmosphère. Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme. Les gaz toxiques et corrosifs produits par combustion doivent être lavés avant rejet à l'atmosphère. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.
-------------	---

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

No ONU	: 3252
I.D. n°	: 23
ADR/RID	
- Désignation officielle de transport	: DIFLUOROMÉTHANE (GAZ RÉFRIGÉRANT R 32)
- ADR Classe	: 2

Difluorométhane (R32)
MULTIGAS130
14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- Code de classification ADR/RID : 2 F
- Etiquetage ADR : Etiquette 2.1 : gaz inflammable.
- Autres informations relatives au transport** : Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite.
S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.
Avant de transporter les récipients :
 - S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
 - S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
 - S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - Assurer une ventilation convenable.
 - Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Classification CE** : Non inclus dans l'Annexe I.
Proposée par l'Industrie.
F+; R12
- Etiquetage CE**
- **Symbole(s)** : F+ : Extrêmement inflammable
- **Phrase(s) R** : R12 : Extrêmement inflammable.
- **Phrase(s) S** : S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

16 AUTRES INFORMATIONS

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.
Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.
Le contact avec le liquide peut causer des brûlures et gelures par le froid.
Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Fin du document